



Marie DELANNOY

Expert-Comptable Diplômée

Inscrite au Tableau de l'Ordre de Lille

Commissaire aux Comptes

Inscrite sur la liste des Commissaires aux comptes du H3C
près la Cour d'Appel de Douai

SECOB PORQUET ET ASSOCIES

Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 800 000 €

Siège social : Technoparc Futura Rue Université
62411 BETHUNE CEDEX

RCS ARRAS 325 951 101

Rapport L225-244 : société ayant déjà un CAC

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION SUR LA TRANSFORMATION DE LA
SOCIETE SECOB PORQUET ET ASSOCIES, SA, EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

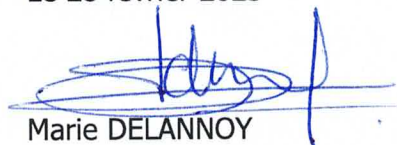
Messieurs les actionnaires,

En ma qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 225-244 du code de commerce, j'ai établi le présent rapport en vue de me prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier si le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Mes travaux ont consisté notamment à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de mon rapport.

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à CROIX
Le 28 février 2025



Marie DELANNOY